

**Intervention de S.E. Dr Christine Nina NIYONSAVYE,  
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la  
République du Burundi auprès de la France et Représentant  
personnel du Chef de l'Etat à l'OIF, à la 105ème session du  
Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) à Erevan le**

**7 octobre 2018**

## **Burundi**

Madame la Secrétaire Générale, chers collègues Ambassadeurs et représentants personnels des États et gouvernements auprès du CPF, Mesdames et Messieurs,

A l'instar des orateurs précédents, nous tenons à remercier notre Collègue l'Ambassadeur Kristian Ter Stepanian pour l'appui apporté à notre délégation depuis les préparatifs de notre venue à Erevan. Que les autorités et le peuple arménien tout entier trouve ici l'expression de notre gratitude pour l'accueil exceptionnel qui nous a été réservé. Toutes mes félicitations pour l'organisation des présentes assises.

Permettez-moi également d'exprimer au nom du peuple burundais et en mon nom propre d'exprimer mes sincères condoléances suite à la disparition précipitée de l'Ambassadeur Charles AZNAVOUR.

**Madame la Secrétaire Générale ,**

Permettez-moi de vous féliciter pour votre rapport qui révèle la qualité et le professionnalisme de l'équipe qui vous entoure au quotidien.

Je saisi cette particulière occasion pour ramener à votre table la situation des relations entre le Burundi et l'OIF.

Le Gouvernement du Burundi apprécie l'attention particulière que vous n'avez cessé de porter sur le peuple burundais.

Lors de sa 97<sup>ème</sup> session d'avril 2016, le Conseil Permanent de la Francophonie avait pris la décision de suspendre la coopération avec le Gouvernement Burundais.

Nous osons espérer qu'à la suite des rapports de vos envoyés spéciaux, Madame la Secrétaire Générale, mais aussi les rapports récents faits par l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies l'ex Président burkinabé S.E. Michel KAFANDO qui mettent en exergue l'amélioration et même la stabilité de la situation sécuritaire devrait conduire à une révision de la décision du CPF de l'OIF et de la communauté internationale en générale.

En effet, des signaux forts et importants de cette évolution positive ont été donnés par le gouvernement burundais.

La récente promulgation de la constitution révisée par voie référendaire en est une preuve. Le dialogue inter burundais conduit par le Président Yoweri MOUSSEVENI et du Facilitateur MKAPA se poursuit et les préparatifs des élections de 2020 sont bien avancés. La mise en place d'une nouvelle équipe de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante ) dont l'actuel Président est issue de la société civile en est un acte concret.

Par ailleurs, le peuple burundais fier de sa maturité politique et sa détermination pour aller de l'avant continue de se mobiliser et participe aux préparatifs des élections de 2020 en apportant volontairement leur contribution financière comme ce fut le cas pour l'organisation du referendum de mai 2018.

Le gouvernement du Burundi par ma voix espère donc voir le CPF revoir sa décision et lever les sanctions prises à l'égard du Gouvernement du Burundi.

Je vous remercie.